

08.07.2008 – 08:00 Uhr

FNS: Comment les jeunes vivent-ils la réforme de l'enseignement des langues étrangères

Bern (ots) -

L'introduction de l'anglais: un défi pour l'école publique

L'introduction de l'anglais comme première langue étrangère dans les écoles primaires des cantons de Zurich et d'Appenzell Rhodes-Intérieures s'est surtout faite sur la base d'attentes optimistes, et non sur celle d'acquis scientifiques solides. Or le vécu des élèves contredit quelques arguments mis en avant par les politiciens pour mener cette réforme scolaire tout en ouvrant également de nouvelles perspectives. Tel est le résultat d'une étude de cas réalisée dans le cadre du Programme national de recherche «Diversité des langues et compétence linguistique en Suisse» (PNR 56).

Depuis le tournant du siècle, la politique suisse de l'éducation est marquée par un «conflit des langues»: quelle langue étrangère les élèves du degré primaire devraient-ils apprendre en premier? Une autre langue nationale (p. ex. l'allemand) ou l'anglais? Et en termes de finances et de périodes hebdomadaires, quels sont les investissements que l'école publique devrait consentir? Pour quelle langue? Appenzell Rhodes-Intérieures (AI) et Zurich (ZH) ont été les premiers cantons à introduire l'anglais comme première langue étrangère (AI depuis 2001 à partir de la troisième année primaire, ZH depuis 2004 à partir de la deuxième année). Les cantons de Suisse centrale et orientale se sont joints à cette politique, alors que dans les cantons romands et les cantons alémaniques proches de la frontière linguistique, l'anglais n'est enseigné qu'à partir de la cinquième année.

Dans quelles conditions l'anglais s'est-il imposé dans les cantons pionniers d'AI et de ZH? Et comment les élèves ont-ils vécu cette réforme? Telles sont les questions sur lesquelles se sont penchés Daniel Stotz, didacticien des langues, et son équipe de la Haute Ecole pédagogique de Zurich dans le cadre du Programme national de recherche «Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse» (PNR 56). Pour leur analyse, les chercheurs ont recouru à des méthodes de sociologie qualitative. Ils ont examiné la façon dont les décisions relevant de la politique de l'éducation ont été prises, ainsi que leur mise en application dans des établissements de degré primaire et secondaire I (une commune par canton).

Sans évaluation scientifique préalable

Conclusion des chercheurs: l'introduction de l'anglais comme première langue étrangère, qui s'est accompagnée d'investissements financiers massifs et d'une diminution partielle de l'enseignement du français, a été portée par les principaux acteurs de la politique de la formation sans que les soi-disant problèmes liés à l'enseignement du français aient fait l'objet d'une évaluation scientifique. Les partisans de l'anglais précoce ont atteint leur objectif en plaçant avec succès les arguments suivants:

1. omniprésence de l'anglais; les élèves auraient une affinité particulière avec cette langue, vecteur de la culture des jeunes et de la technique;
2. apprentissage linguistique précoce; plus un enfant apprend tôt une langue à l'école, plus on peut escompter de bons résultats; à noter que cet argument n'a pas été utilisé par rapport au français;
3. mondialisation et primat de l'économie; l'économie exige des

compétences dans la langue internationale la plus répandue;
4. égalité des chances; de plus en plus de parents enverraient leurs enfants suivre des cours d'anglais dans une école privée, une discrimination que l'école publique devrait compenser en offrant elle-même cette matière.

Le vécu des élèves

Comme l'ont découvert les chercheurs dans cette étude de cas, le vécu de nombreux jeunes vient contredire certains arguments sur lesquels les représentants de la politique de l'éducation se sont basés pour l'introduction de l'anglais.

1. Peu d'élèves ont l'occasion durant leur temps libre d'être en contact de manière productive et interactive avec l'anglais. L'utilisation d'expressions anglaises dans le «langage des jeunes» n'a pas grand-chose à voir avec l'enseignement d'une langue dans le cadre de l'école.
2. Les jeunes saluent la promesse selon laquelle l'anglais améliorerait leurs chances au niveau professionnel, mais leur expérience leur montre que c'est surtout l'allemand standard qui compte, notamment lorsqu'on cherche une place d'apprentissage. Les jeunes multilingues, quant à eux, accordent une valeur particulière au français.
3. Les échecs scolaires déçoivent l'attente selon laquelle l'anglais permettrait de se faire comprendre partout.
4. L'argument de l'égalité des chances est relativisé par le placement des élèves dans différents degrés en fonction de leurs résultats scolaires (p. ex. secondaire A, B et C). Quant au potentiel linguistique des élèves bilingues ou plurilingues, il est trop peu exploité.

Poursuivre la réforme

L'introduction de l'anglais confronte l'école publique à de nouveaux défis. La réduction partielle de l'enseignement du français qui en découle diminue les chances des jeunes d'apprendre deux langues étrangères. En AI, d'ailleurs, les deux langues étrangères ne sont obligatoires que pour les élèves de l'école secondaire. Les chercheurs estiment quand même que la réforme doit se poursuivre, de même que la formation continue des enseignants du degré secondaire, afin que ces derniers puissent gérer les différences de niveau des élèves venus du primaire. Pendant leurs cours, les enseignants devraient également encourager davantage les initiatives de communication émanant de la classe. Il serait enfin souhaitable que les nouveaux manuels d'enseignement tiennent compte des éléments mis en évidence dans l'étude.

Programme national de recherche «Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse» (PNR 56)

Le quadrilinguisme traditionnel a depuis longtemps cédé la place au multilinguisme. Une réalité qui pose inévitablement des problèmes à l'école et à la société. Mais d'un autre côté, ce capital linguistique offre à la Suisse des chances énormes, car les relations internationales rendent les connaissances linguistiques plus nécessaires que jamais. La diversité des langues place aujourd'hui l'école, le politique, l'économie, la société, mais aussi chaque individu devant de nouveaux défis. Le PNR 56, mandaté par le Conseil fédéral, étudie et développe depuis 2006 les bases permettant de conserver, d'encourager et de profiter de la diversité des langues en Suisse.

<http://www.nfp56.ch>

Le texte de ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet du Fonds national suisse: www.fns.ch > médias > communiqués de presse

Contact:

Prof. Daniel Stotz
Haute école pédagogique de Zurich
Lagerstrasse 5

CH-8090 Zurich
Tél. +41 (0) 43 305 64 42
e-mail: daniel.stotz@phzh.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100565453> abgerufen werden.